

ET SI LES IMAGES... s'exprimaient grâce aux enfants ?

L'association ET SI LES IMAGES... propose des interventions de sensibilisation au cinéma et à l'audiovisuel, afin que chacune et chacun prenne conscience que voir, c'est agir et qu'à bien y regarder on entend plein de choses !

« LA VOIX DES IMAGES »

OBJECTIFS :

« La voix des images » s'adresse aux enfants à partir de 2 ans et demi. Elle est basée sur l'observation de soi, sur l'observation de film et sur l'enregistrement des voix, pour en arriver à la conclusion que les images de dessins animés n'ont pas de voix et qu'il faut les fabriquer.

DEROULE DE L'INTERVENTION :

En fonction de la dynamique des groupes, l'intervention s'adapte et peut se dérouler quelque peu différemment :

- Pour les « grands » de crèche ou de dispositifs petite enfance (2-3 ans) on commencera par revenir sur les sens (yeux=vision, nez=odorat, peau=toucher, et enfin bouche=goût + parole et oreille = écoute)
- Pour les petits et moyens de maternelle : on commencera par les sens + l'écoute et description du « silence »
- Pour les grands (ou moyens-grands) : l'écoute et la description du silence + l'importance de la gestuelle du comédien dans les intonations de la voix.

Selon le temps imparti, on effectuera également une observation succincte et physique de quelques propriétés du son telles que vibrations et volume sonore.

S'en suit la présentation du micro, comme outil d'enregistrement : après avoir enregistré une voix, cet enregistrement est passé en boucle.

Ensuite un extrait de dessin animé est projeté aux participants, mais sans le son. Plus l'âge des participants est avancé plus l'accent est mis sur l'observation fine du film, avec un « casting voix », une distribution des « rôles » et une « direction d'acteurs ».

Les participants et leurs encadrants sont invités à enregistrer des sons d'animaux en fonction de l'extrait projeté simultanément.

L'enregistrement terminé, l'extrait du dessin animé sonorisé par les participants est projeté : les enfants se rendent compte du mécanisme nécessaire pour donner de la voix aux images.

En fin d'atelier, le film avec sa bande son originale est projeté en entier afin que les enfants puissent découvrir le son choisit et enregistré par le ou la réalisateur/réalisatrice, mais aussi pour avoir le plaisir de découvrir le film en entier.

Si le temps imparti le permet on reviendra –avec les Grands de maternelle sur la description du son de la version originale (quelles différences avec le son enregistré en atelier, quels instruments utilisés, etc.)

FICHE TECHNIQUE « La Voix des Images »

Seront fournis par l'intervenant-e, un vidéoprojecteur, une paire d'enceinte, un ordinateur, un micro, un touret électrique (ou rallonge avec multiprise).

Crèches et structure petite enfance :

- **Nombre de participants, durée de l'intervention :**
 - 9 participants max. pour ½ heure d'intervention (possibilité de faire plusieurs interventions à la suite).
- **Lieu :**
 - un dortoir dans lequel les enfants puissent s'asseoir par terre ou une salle d'activité équipée de rideaux ou de volets afin d'obscurcir quelque peu l'espace. Dans les deux cas il faut un mur de couleur unie et claire afin qu'il serve d'écran à la projection.
- **Matériel :**
 - Deux grandes feuilles de papier blanc (si la salle n'offre pas de surface pouvant servir d'écran).
 - Un dvd vierge + une enveloppe timbrée à l'adresse de l'établissement en cas de demande de copie de l'exercice effectué.

Maternelles :

- **Nombre de participants, durée de l'intervention :**
 - Au cinéma : deux classes maximum.
 - En classe (ou toute autre salle) : une classe à la fois. Compter entre ½ heure et ¾ d'heure d'intervention (la durée est adaptée en fonction de l'attention des élèves).
- **Lieu :**
 - Un cinéma ou Une salle de classe (ou toute autre salle) équipée de rideaux ou de volets afin d'obscurcir quelque peu l'espace, avec un mur de couleur uni et clair sur lequel il est possible de projeter. (cette surface peut également être deux grandes feuilles de papier blanc, scotchées ou aimantées sur un tableau).
- **Matériel :**
 - Deux grandes feuilles de papier blanc (si la salle n'offre pas de surface pouvant servir d'écran).
 - Un dvd vierge + une enveloppe timbrée à l'adresse de l'établissement en cas de demande de copie de l'exercice effectué.